



Hyperprolificité des truies... Situation actuelle et perspectives



Le terme d'hyperprolificité a été employé pour la première fois par C. Legault, en 1973 : il s'agissait d'augmenter la prolificité en diffusant les gènes de truies exceptionnelles. En fait, cette technique n'est que l'une de celles utilisées à partir de 1990, pour améliorer la taille de portée, et qui sont :

- l'utilisation de la voie hyperproliférique au sens strict, dans les élevages de sélection Large White et Landrace Français des groupements de producteurs, essentiellement entre 1989 et 1994.
- la sélection sur la taille de portée, dans tous les schémas de sélection en utilisant le Blup*.
- la création de lignées sino-européennes.

Ces méthodes, surtout les deux premières jusqu'ici, ont conduit à une augmentation de la prolificité, d'abord en sélection, puis dans l'ensemble des élevages. On parle ainsi désormais d'hyperprolificité, quelle que soit la méthode utilisée pour parvenir à ce haut potentiel de taille de portée.

Sélection : un porcelet de plus en 5 ans

La majorité des truies parentales sont des truies Large White X Landrace français. Les progrès observés dans les élevages de sélection doivent se retrouver dans les élevages de production environ quatre ans plus tard. Pour le Large White, la prolificité a progressé de 11.3 porcelets nés totaux en 1990 à 13.1 porcelets en 1998, le Landrace Français passant de 10.8 à 12.3 sur la même période. La prolificité moyenne des deux races a donc progressé de 11.0 à 12.7 porcelets nés totaux en huit ans. Ceci correspond à un gain d'un porcelet par portée en cinq ans, et ce rythme est exactement celui du progrès génétique estimé par le Blup.

Bretagne : un porcelet de plus en dix ans

Pour les élevages bretons en GTTT, la prolificité a progressé de 11.4 nés totaux en 1990 à 12.3 en 1998, soit une amélioration de 0.1 porcelet par portée et par an (Figure 1).

Pendant cette période, le nombre de porcelets sevrés par portée est passé de 9.5 à 10.2, soit 0.7 porcelet d'augmentation, le pourcentage de pertes entre la naissance (nés totaux) et le sevrage restant constant à 17,3 %.

Entre 1990 et 1998, le nombre de porcs produits par truie présente et par an chez les naisseurs-engraisseurs bretons en GTE a progressé de 18.0 à 19.2, malgré l'augmentation des

Ce qu'il faut retenir

La progression de la prolificité des truies permet de réduire le coût de production du porcelet.

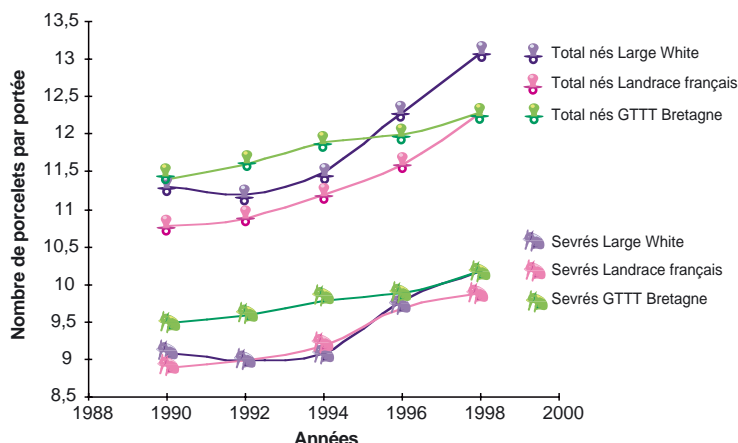
Cet avantage ne pourra être maintenu que par une conduite rigoureuse de la chaîne de bâtiments, sans surcharges et en supprimant les mélanges d'animaux de bandes différentes.

* Sigle anglais désignant les méthodes actuelles de calcul des indices de sélection.

Ronan GUEBLEZ
Jean DAGORN



Figure 1 : évolution du nombre de nés totaux et de sevrés selon les races



perles et saisies à l'engraissement. Cette évolution va se poursuivre puisque les progrès observés en sélection ne marquent aucun essoufflement.

L'hyperprolificité fournit des porcelets performants

Le seul effet à signaler est l'augmentation du nombre de porcelets chétifs (moins de 1 kg à la naissance) à partir de 16 nés vivants par portée. Environ 40 % de ces porcelets n'atteindront pas le sevrage. Mais, malgré cela, ces portées

extrêmes conservent un avantage au sevrage (Figure 2). Quant aux effets ultérieurs sur les performances en engraissement (GMQ, IC) ou à l'abattoir (TVM), ils sont dans tous les cas négligeables.

Les principales conséquences de l'hyperprolificité concernent donc la conduite de l'élevage naisseur-engraisseur.

Adoptions et sevrage précoce

La variabilité de la taille de la portée reste toujours aussi importante, alors que le nombre de tétines

fonctionnelles varie généralement peu, entre 12 et 14.

Pour sauver les porcelets surnuméraires, les éleveurs utilisent trois techniques :

- **les retraits et les adoptions de porcelets intrabande.** Cette technique permettant d'équilibrer les portées, réalisée après la prise de colostrum est très largement utilisée par les éleveurs. Les migrations permettent de sauver beaucoup de porcelets. Elles sont aujourd'hui rediscutées par l'évolution des connaissances sur l'immunité néo-natale, dans le cas de la MAP (maladie de l'amaigrissement du porcelet) ;

- **les portées adoptives.** Après sevrage avancé de ses porcelets, une truie poursuit sa lactation avec des porcelets surnuméraires de la bande suivante. La mère adoptive vient rejoindre les truies venant de mettre bas, ou mieux encore est placée dans un local séparé ;

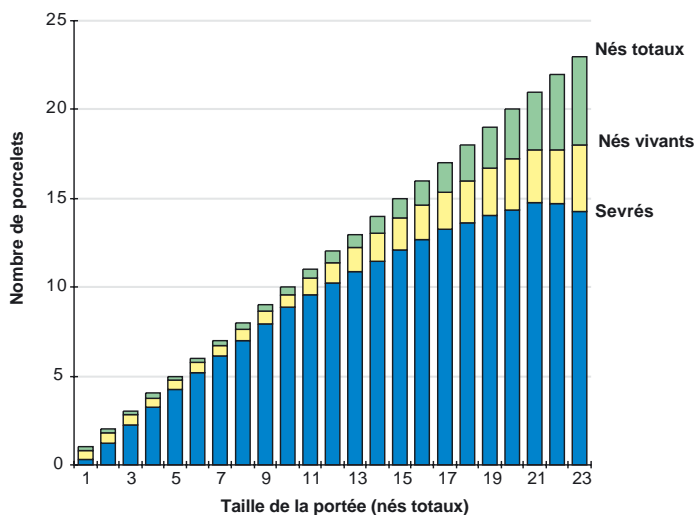
- **le sevrage précoce partiel.** Les aliments porcelets du commerce actuel, d'excellente qualité, permettent le sevrage très précoce des porcelets surnuméraires à condition de disposer d'une case ou d'un local adapté aux besoins thermiques du jeune animal.

Si les porcelets surnuméraires sont élevés dans un local séparé, il se posera le problème de leur réintroduction en post-sevrage.

Réduire le nombre de truies et/ou vendre des porcelets ?

Les améliorations de la prolificité posent des problèmes aux nombreux éleveurs dont la chaîne de bâtiments a été conçue dans le

Figure 2 : nombre de porcelets nés vivants et sevrés selon la taille de la portée à la naissance



Source : ITP GTTT 1995-1996

« Les principales conséquences de l'hyperprolificité concernent donc la conduite de l'élevage naisseur-engraisseur »

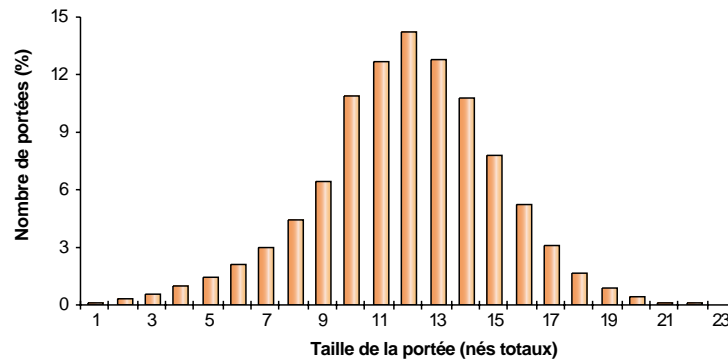


cadre d'une conduite en bandes avec un objectif de 9.5 ou 10 porcelets sevrés par portée.

Avec 10 % de porcelets supplémentaires pour respecter les normes bâtiments, ils disposent de trois solutions :

- **construire les places supplémentaires** nécessaires en post-sevrage et en engraissement, solution très théorique, difficile à mettre en place dans le contexte actuel ;
- **se séparer des porcelets surnuméraires au sevrage**, solution utilisée par de nombreux éleveurs, ce qui amène à vendre ou à faire engraisser à l'extérieur 10 % des porcelets de chaque

Figure 3 : répartition des portées selon la taille à la naissance en Bretagne en 1995-1996



lot, qui peuvent dans certains cas être mal valorisés ;

- **réduire le nombre de truies par bande** pour ne pas dépasser l'objectif de porcelets sevrés. La ou les places restées libres en

maternité reçoivent les porcelets surnuméraires des portées de la bande : une démarche « quotas » en quelque sorte, le « quota » d'un naisseur-engraisseur étant défini par ses capacités d'engraissement. ■

*Article présenté lors de la 5^{ème} journée régionale porc
EDE - Chambres d'Agriculture de Bretagne - 24 novembre 1999 - Loudéac*

Contacts :

jean.dagorn@itp.asso.fr
ronan.gueblez@itp.asso.fr